TRENTE-SIXIEME ANNÉE — N° 126 | Le numéro 5 centimes | DIMANCHE 3 JUIN 1906

Administration et Rédaction
Avenue de Pérolles
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois . .	4 —	7 —
Six mois . . .	6 50	12 —
Un an	13 —	25 —

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces La ligne	Réclames La ligne
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	— »
Etranger,	25 »	— »

C. l. X. + M. V. X.

Solennité de la Pentecôte

Nouvelles du jour

Par nos *Dépêches* d'hier après midi, on a vu que l'attentat de Madrid avait été bien plus épouvantable que ne le disaient les télégrammes de la nuit. Ce matin, les dernières nouvelles portent le nombre des morts à 25 et celui des blessés à 65. Le spectacle a été épouvantable. Le carrosse royal a été complètement éclaboussé de sang. De grandes taches de sang s'étalaient sur la robe blanche de la jeune reine.

Cette scène d'horrible carnage a tellement secoué les nerfs d'Alphonse XIII et de sa jeune femme qu'ils sont rentrés au palais royal en sanglotant.

Quel affreux souvenir gardera la reine de ce jour du 31 mai, qui s'était levé si splendide pour fêter son bonheur! Sa robe de mariée sera envoyée à l'église voisine du théâtre du crime. Selon la coutume espagnole, elle enrichira la garde-robe de la Vierge de cette église. Tous les ans, au jour anniversaire du 31 mai, la reine Victoria-Eugénia ira méditer dans ce sanctuaire sur la fragile destinée des grands de ce monde.

L'attentat de jeudi sera aussi un avertissement au jeune Alphonse XIII de moins braver ce que le roi Humbert d'Italie appelait « les risques du métier. » Il y avait juste un an, jour pour jour, que le roi d'Espagne, se trouvant à Paris, avait échappé à un attentat pareil en parcourant la grande capitale avec M. Loubet. Il n'est pas plus exposé que d'*autres chefs d'Etat, mais il se* garde moins. Qu'il demande à Guillaume II comment, dans ses nombreux déplacements, les endroits où il arrive sont préalablement nettoyés de suspects.

La police espagnole a quelques leçons à recevoir de la police des autres pays. Elle avait la liste de 800 anarchistes et « elle les surveillait ». On se demande alors pourquoi elle a permis à des inconnus, qui pouvaient bien être des anarchistes, de louer des fenêtres et des balcons sur le passage du cortège royal. *Cette imprévoyance* touchait à l'ineptie.

***

La nouvelle Chambre française a eu hier sa séance de constitution.

M. Louis Passy, député conservateur du département de l'Eure, l'a présidée, comme doyen d'âge. M. Louis Passy, économiste distingué, serait l'une des gloires de la Chambre si elle en voulait voir d'*autres que* M. Pelletan. Il a profité de sa présidence éphémère pour dire sa pensée sur le régime actuel de la France. La majorité a dédaigné de l'entendre. Quand il voulut parler de l'attentat contre le roi d'Espagne, M. Sarrien, président du ministère, l'a interrompu. Les condoléances internationales sont une chasse réservée; c'est M. Sarrien qui a tenu à réprouver officiellement l'« abominable tentative ».

Comme on s'y attendait, M. Henri Brisson a été nommé président. Il a été élu sans concurrent par 396 voix.

M. Rabier et M. Caillaux, deux membres du Bloc, ont été élus vice-présidents.

***

L'assemblée des évêques français s'est terminée hier matin après avoir tenu cinq séances.

Jusqu'ici le secret a été parfaitement gardé sur le résultat de ses délibérations. Mais l'impression générale est que, sur les 77 prélats qui la composaient, il y a eu une majorité de 15 à 20 voix pour émettre auprès du Pape un préavis favorable à la formation des associations cultuelles prévues par la loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

Il a été distribué à tous les prélats une brochure absolument anonyme, qu'on dit être de M. Georges Goyau, tendant à démontrer que les associations cultuelles étaient acceptables. Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, aurait fait, à l'assemblée des évêques, de la part de M Briand, ministre de l'Instruction publique, une communication avertissant que l'Etat ne payerait pas les pensions déjà concédées si les évêques repoussaient la loi.

***

A Rome, la direction de statistique vient de publier les résultats de son enquête sur l'émigration italienne en 1905. Il y a eu, l'année dernière, 726,000 émigrants, soit une augmentation de plus de 225,000 sur l'année précédente. Si le mouvement continue dans la même proportion, l'Italie verra ses campagnes se dépeupler entièrement.

Les paysans ont émigré, l'année dernière, au nombre de 202,000, les manœuvres et journaliers au nombre de 183,000. Le nombre des femmes qui ont suivi leurs maris, leurs enfants ou leurs frères s'est élevé à 122,000.

De ces émigrants, 447,000 ont traversé l'Océan; 444,000 se sont rendus en Amérique, dont 316,000 dans les Etats-Unis, 186,000 dans l'Argentine, 30,000 dans le Brésil, etc.

279,000 se sont répandus en Europe et dans le nord de l'Afrique. L'*Allemagne et la Suisse reçoivent le plus fort* contingent d'émigrants, la Suisse 75,000 et l'Allemagne 71,000. Puis viennent la France avec 58,000 émigrants, l'Autriche avec 44,000, etc.

La statistique établit que les Italiens du Midi émigrent volontiers en Amérique: la Sicile y a envoyé 28,000 émigrants en 1905; tandis que les émigrants du Nord ne sortent généralement pas de l'Europe.

Ces chiffres sont effrayants et à peine croyables. C'est un exode en masse sur toutes les grandes routes d'Europe de pauvres Italiens forcés par la nécessité à demander à l'étranger le pain que la terre natale se refuse à leur donner. Ce mouvement d'émigration représente une vraie plaie nationale que les plus habiles économistes s'épuisent à guérir.

***

L'archevêque de Salzbourg, Monseigneur Katschthaler, est en ce moment à Rome où il est allé exposer au Saint-Père le projet de la future Université catholique d'Autriche.

Les sommes recueillies sont considérables. Tout est prêt pour l'inauguration de la Faculté de droit qui aura lieu au mois de novembre prochain. La Faculté de théologie existe déjà et elle est florissante. On n'attend plus que le décret du gouvernement qui mettra l'Université au rang des autres établissements d'instruction supérieure de l'Empire. La chute du ministère Gautsch et la démission du ministère Hohenlohe ont retardé la publication de ce décret.

Le Pape a vivement encouragé cette œuvre, comme il s'est réjoui des efforts du Pius-Verein autrichien pour développer la presse catholique. Il se fait un grand réveil des catholiques en Autriche; on ne peut que s'en réjouir, car les catholiques seuls y seront assez forts pour parer aux graves difficultés qui peuvent surgir d'un instant à l'autre dans l'Empire autrichien.

***

C'est aujourd'hui, 2 juin, que devait commencer, en Allemagne, le *lock out*, c'est-à-dire le congé donné par les industriels à leurs ouvriers. Mais les ouvriers ayant renoncé partout à la demande d'un minimum de salaire, le syndicat des patrons a décidé de ne pas prononcer le *lock out* et il a même fait des concessions sur la durée des heures de travail.

PENTECOTE

Le dixième jour qui suivit l'Ascension du Sauveur, les Apôtres et les Disciples étant réunis dans le Cénacle, l'Esprit descendit sur eux sous la forme de langues de feu, symbole de la prédication évangélique qui allait commencer à travers le monde par leur ministère. Sous l'effet du contact divin, les Apôtres sont illuminés des clartés des vérités divines, enflammés de zèle pour la conquête des âmes et animés d'un courage invincible pour affronter les luttes, les difficultés de toute sorte qui *vont assaillir leur mission, et la mort* même, qui couronnera pour chacun d'eux une longue carrière de pérégrinations, de labeurs et de souffrances.

Nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire de ce grand et heureux événement, dans ce sens que non seulement nous en renouvelons le souvenir, comme nous renouvelons à Pâques le souve*nir de la résurrection de Jésus-Christ*; mais dans ce sens que nous demandons qu'il se renouvelle en nous. Sous ce rapport, la Pentecôte diffère essentiellement des autres grandes fêtes. Dans celles ci nous rendons grâces à Dieu pour des mystères passés et qui ne subsistent que dans leurs effets; à la Pentecôte, au contraire, nous solennisons un mystère qui est continuellement renouvelé dans l'Eglise et qui se reproduira dans l'âme des fidèles jusqu'à la fin du monde. Aujourd'hui encore, nous sommes autorisés, en vertu des promesses du Rédempteur, à demander et à attendre, avec la même confiance que les Apôtres, la descente du Saint Esprit en nous et la communication de ses dons.

Aujourd'hui, plus que jamais, la dif*usion des dons de l'Esprit-Saint est né*cessaire pour notre société si éloignée de la pensée religieuse, si absorbée par les préoccupations matérielles et si tourmentée par l'agitation révolutionnaire.

Puisse-t-il répandre abondamment la sagesse, qui fait connaître et rechercher les seuls véritables biens, l'intelligence qui élève l'âme jusqu'à la connaissance des mystères divins et des choses de Dieu, le conseil qui donne la constance et la fidélité à suivre la voie des conseils évangéliques, la force qui donne la vigueur morale nécessaire à soutenir les combats de la vie chrétienne, la science qui fait tendre à la sainteté, but suprême de l'activité du catholique sur cette terre, la piété qui élève l'âme vers les choses d'En Haut, et la crainte de Dieu qui dirige la conduite de l'homme et lui fait soumettre sa volonté et son activité individuelle et sociale au précepte et au commandement divins.

Ainsi notre société, imprégnée des dons de l'Esprit de vie, de force et de salut, guérira des maux dont elle souffre et s'assurera un avenir de paix, de véritable fraternité et d'universelle prospérité, lesquelles ne peuvent découler *que de la pratique de la justice unie* au culte de la religion.

L'inauguration du Simplon

Un cadeau au Conseil fédéral

Milan, 1er.

Ce matin, à 11 h, dans la salle des fêtes de l'exposition, a eu lieu la remise du souvenir offert au Conseil fédéral par le comité de l'exposition.

Le président de ce comité prononce un discours et remet au Conseil fédéral une coupe en bronze représentant les ouvriers du Simplon, avec un piédestal de marbre tiré des carrières qui ont fourni le marbre du Dôme.

M. Forrer a remercié au nom du Conseil fédéral.

Le banquet de la colonie suisse

Milan, 1er.

De la salle des fêtes de l'exposition, les invités se sont rendus au théâtre de l'Eden, au banquet offert par la colonie suisse. Quatre cents cinquante couverts.

Le président de la Société suisse souhaite la bienvenue au Conseil fédéral et aux invités. La musique joue l'hymne suisse.

M. Zemp, conseiller fédéral, prononce le *discours suivant qui est très applaudi*:

Après avoir remercié la colonie suisse pour sa réception chaleureuse, M. Zemp demande que ses auditeurs lui permettent quelques réflexions que le spectacle de notre vie nationale lui inspire.

Nous sommes un petit peuple, dit M. Zemp, qui aime la paix et qui travaille en paix. Si, aujourd'hui, nous nous efforçons de parachever notre défense nationale, c'est uniquement parce que nous savons que seulement une armée bien *organisée, instruite et dirigée, peut assurer* l'indépendance de notre chère patrie, conserver cette indépendance et la consolider pour conserver et affermir le libre arbitre de la nation, ainsi que la liberté politique du citoyen, c'est — Suisses de Milan, vous le pensez comme nous — c'est là notre plus haut devoir.

L'honorable conseiller fédéral passe ensuite en revue les grandes œuvres pacifiques que la Suisse a entreprises: l'assurance-maladie et accidents que l'on élabore à nouveau, le code civil qui, nous l'espérons, sera bientôt heureusement achevé; le tunnel du Simplon, aujourd'hui terminé.

M. Zemp remercie les hommes qui ont travaillé à cette dernière œuvre. Puis il dit:

Le programme des chemins de fer des Alpes n'est pas encore entièrement exécuté. Les Conseils de la Confédération et le peuple suisse ont solennellement promis qu'un chemin de fer sera construit dans l'est de la Suisse, à travers les Alpes et qui conduira en Italie. Il est des gens qui réclament l'exécution de cette pro*messe. D'autres estiment que le moment n'est* pas encore venu. Ils conseillent d'attendre jusqu'à ce que, le Simplon ouvert et le Gothard réuni au réseau fédéral, ce qui doit se faire dans un délai de trois ans, les chemins de fer fédéraux soient consolidés. Ils pensent qu'il serait sage d'attendre jusqu'au jour où l'on pourra évaluer l'augmentation du trafic et où *l'on pourra réunir de nouvelles ressources* financières importantes, avec la coopération du royaume d'Italie, sans éprouver de craintes pour le ménage des C. F. F.

L'orateur se félicite des gages d'amitié que la Suisse et l'Italie se sont donnés. Il termine en exprimant le vœu que les grandes espérances que l'ouverture du Simplon fait naître des deux côtés des Alpes se réalisent « Puisse la colonie suisse de Milan, s'écrie-t-il, jouir d'un bonheur croissant sur ce sol hospitalier, pour son propre honneur et celui de la patrie suisse ».

Prennent encore la parole, MM. Della Porta, représentant de la municipalité de Milan, Lachenal et Sulzer-Ziegler.

Un peu avant trois heures, le président quitte la salle, salué par un public nombreux.

Départ pour Gênes

Milan, 1er.

M. Forrer et les autres invités sont partis pour Gênes, à 4 h. 30. Sur tout le parcours, la foule est énorme et les acclamations ininterrompues.

A la gare, M. Forrer prend congé de M. Tittoni et du syndic de Milan et leur exprime sa profonde satisfaction pour l'accueil fait aux invités suisses.

Au départ du train, la musique joue l'hymne suisse. De partout s'élève le cri: « Vive la Suisse! » Les invités répondent en criant: « Vive l'Italie! »

Ovation à Pavie

Pavie, 1er.

La population a fait une manifestation enthousiaste en l'honneur du président de la Confédération, à son passage à la gare. Foule énorme.

Arrivée à Gênes

Gênes, 1er.

Le président de la Confédération et les invités sont arrivés à 7 h. 35 du soir.

Ils ont été reçus à la gare par le ministre Mirabello, des sénateurs, des députés, les autorités civiles et militaires, la colonie suisse. Une compagnie d'infanterie rend les honneurs.

Après les présentations, le président Forrer entre dans un des salons de la gare où une députation des écoles des filles lui offre un bouquet et lui souhaite la bienvenue.

Ensuite, accompagné du maire, le président se rend à l'hôtel de Savoie, acclamé sur tout le parcours par une foule immense.

Les autres invités sont logés dans les principaux hôtels.

Lettre de Belgique

(Correspondance particulière de la *Liberté*.)

Bruxelles, 30 mai 1906.

La grande journée électorale du 27 mai

La grande journée électorale du 27 mai s'est passée, grâces à Dieu, comme nous nous y attendions et comme nos précédentes lettres l'avaient fait prévoir. Nous y exposions comment se posait le problème électoral: la perte mathématiquement certaine de quelques sièges catholiques, étant donné le mécanisme de la représentation proportionnelle et l'alliance conclue par tous les partis d'opposition; la bienfaisante gestion des catholiques au pouvoir depuis vingt-deux ans; l'immense effort déployé par nos adversaires pour nous renverser et le danger pour la religion et pour nos libertés publiques qu'aurait constitué l'avènement d'un cabinet libéral, prisonnier du parti socialiste comme tous les ministères blocards de Paris. Nous concluions que, sauf lassitude irraisonnée de nous voir occuper le pouvoir depuis si longtemps ou sauf panique engendrée par la jactance avec laquelle nos adversaires annonçaient leur indubitable victoire, nous avions le droit de compter sur le proverbial bon sens des Belges et que la journée du 27 mai marquerait un triomphe de plus à inscrire sur le drapeau du grand parti catholique.

Loué soit Dieu! C'est le bon sens qui l'a emporté. Le parti catholique reste glorieusement debout, vainqueur de la coalition de tous ses adversaires réunis et, malgré la perte de quatre de ses mandataires, plus fort et *plus uni* qu'auparavant.

Avant les élections, la Chambre comptait 93 catholiques contre 43 libéraux, 28 socialistes et 2 daensistes ou démagogues-chrétiens; notre majorité était de 20 voix. Depuis dimanche dernier, il y a à la Chambre 89 catholiques contre 46 libéraux, 30 socialistes et 1 daensiste; notre majorité est réduite à 12 voix.

Examinons brièvement la situation des trois grands partis, les causes de l'insuccès du « cartel » antigouvernemental et les conséquences des élections du 27 mai.

Le parti catholique a perdu 4 sièges. J'ai dit, il y a longtemps déjà, que cette perte était certaine à Namur et à Dinant et prévue à Anvers et à Courtrai. A examiner les voix obtenues, on constate qu'il s'en est fallu de bien peu que notre perte se réduisît à un seul siège. A Courtrai et à Ypres, nos adversaires ont passé à moins de cent voix, et à *Bruxelles, où les catholiques* gardent leurs neuf mandataires, il n'a manqué que trois cents cinquante voix à M. Théodor, *le candidat porte-drapeau des indépendants*, pour ravir un siège aux socialistes. Ce qui nous permet de regarder l'avenir avec la plus grande confiance.

Un échec qui n'est pas fait du tout pour nous déplaire, c'est celui de l'abbé Daens, à Bruxelles, soi-disant démocrate-chrétien, dont le siège passe aux libéraux. Voir enfin rentrer dans l'ombre — espérons-le du moins — ce prêtre révolté, suspendu *a divinis*, qui pendant de trop longues années a agité dans l'arène politique, comme un drapeau de ralliement anticatholique, cette soutane que son évêque lui avait en vain interdit de continuer à porter, quel soulagement pour les consciences chrétiennes!

Le parti libéral a gagné 3 sièges. Il exulte et en même temps il rit jaune. Sans doute, il a fait un pas en avant et il a gagné des voix, plus de 28,000 à Bruxelles et près de 12,000 à Anvers, où il luttait seul. Outre qu'il ne faut pas oublier que le corps électoral s'est augmenté considérablement depuis deux ans, et que les catholiques ont également gagné beaucoup de voix, le gain plus considérable des libéraux s'explique par ce fait que la nouvelle génération d'électeurs a cru plus facilement aux rodomontades des libéraux et à leur prochain avènement, et qu'aussi dans les grands centres (le sort des nationalistes parisiens le démontre surabondamment), il y a toute une masse flottante qui aime toujours à se mettre du côté de ce qu'elle croit devoir être le manche.

Au fond le parti libéral est profondément déçu. « Le résultat brutal, c'est que nous espérions renverser le gouvernement clérical, que celui ci n'est qu'entamé, mais qu'il tient encore debout. » Ainsi gémit l'*Indépendance*, le grand organe maçon

nique et beaucoup plus cosmopolite que belge. *La Réforme*, feuille radicale, emploie le mot propre : « La déception de nos camarades qui espéraient la délivrance totale ne s'explique pas plus aujourd'hui que leur espoir d'hier n'était fondé. » En vérité, le libéralisme surmené par l'immense et vain effort qu'il a tenté pour nous renverser est occupé, comme on dit vulgairement, à manger du fromage.

Le parti socialiste n'est pas en meilleure posture, bien au contraire. S'il a gagné un siége à Namur et un autre, tout à fait par hasard, à Courtrai, il sait que c'est uniquement grâce à l'appui des voix libérales. Etant donné l'augmentation du corps électoral, c'est étonnant que dans l'ensemble des arrondissements il n'ait pas gagné de suffrages. Les chefs Vandervelde et C. Huysmans, ont exprimé tout haut leur mécontentement sur l'issue du scrutin de dimanche, d'autant plus que pendant deux jours a régné l'incertitude sur le point de savoir si le cinquième siége socialiste de Bruxelles n'allait pas être enlevé par les indépendants.

Une des constatations les plus instructives qui ressortent de l'examen des élections du 27 mai, c'est l'inutilité de l'alliance honteuse conclue partout, sauf à Anvers et à Bruxelles, par les libéraux avec les socialistes. Le « cartel » a avorté ; personne ne le nie.

Pourquoi ce qui devait être, espérait-on, dans le clan maçonnique, la cause du succès des anticléricaux, a-t-il plutôt paralysé leurs efforts ? C'est que l'alliance avec le parti révolutionnaire n'a pas été du goût de tout le monde parmi les bourgeois riches ou raisonnables du parti libéral, et que l'anticléricalisme trop accentué de la fraction radicale effrayait les modérés du cartel. Chez les radicaux, — comme a dit à propos de leur chef Paul Janson l'enfant terrible du parti socialiste, le sénateur Picard, — tous sont atteints « d'une dyssenterie d'anticléricalisme et d'une rétention de socialisme », à telle enseigne qu'au soir de l'élection, Janson, à l'Association libérale, pour caractériser l'imaginaire intervention de l'Eglise dans la campagne électorale, a jeté des phrases aussi ridicules que celle-ci : « Nous avons assisté aux saturnales du clergé ! »

Le bon sens belge répugne à ces explosions de haine qui n'ont plus rien de raisonnable, comme il répugne à l'importation française de la politique cartelliste ; et c'est la troisième cause qui a, chez nous, fait échouer le « bloc » à peine formé. Le libéral *Journal de Liége* le constate avec tristesse : « ...l'élection de dimanche démontre que ce qui peut réussir dans la France voltairienne et radicale, ne convient pas à un peuple catholique et modéré comme le peuple belge. » Ajoutons que c'est notre honneur et notre bonheur.

Les conséquences du grand scrutin du 27 mai sont énormes.

Les partis extrêmes, les démocrates-daensistes et les socialistes sortent amoindris de la lutte. Les premiers sont les vaincus de la journée ; les seconds sont manifestement en recul.

Les libéraux, dont la déception est avouée, ont, sans doute, gagné 3 sièges ; mais la honte de s'être intimement compromis avec les révolutionnaires, les dévore et créera chez eux de profonds déchirements. « Si nous ne réussissons pas, c'est fini de cette politique d'alliance », avait dit, la veille du scrutin, le jeune chef doctrinaire Paul Hymans, ce qui ne sera évidemment pas approuvé par les avancés. Le parti libéral, qui se prétendait autrefois le seul parti de gouvernement, a compromis toutes ses attaches dynastiques et constitutionnelles ; il est vraiment le « banc de sable » auquel le comparait notre premier roi ; il ne présente plus aux hommes d'ordre de garanties sérieuses pour l'avenir.

Aussi bien l'immense effort tenté cette année en vue de nous renverser l'a épuisé. Jamais il ne pourra davantage, si jamais il peut tant encore. J'ai parlé de ce point dans une lettre précédente. M. Hymans l'a reconnu : *Le résultat ne répond pas à l'intensité de l'effort accompli et qui était sans précédent.* Au moins les libéraux auront-ils appris qu' « il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant qu'on ne l'ait mis par terre ».

Pour nous catholiques, la journée du 27 mai est un triomphe. Nous avons sauvé les plus graves intérêts de la patrie : la religion et les libertés constitutionnelles. Nous avons, à nous seuls, résisté triomphalement à l'immorale coalition de tous nos adversaires. A nous seuls, nous avons, dimanche, dans les cinq provinces où avaient lieu des élections, recueilli *647,676 suffrages* contre 514,925 accordés à tous les cartellistes ensemble, soit 132,751 de plus.

Le scrutin de dimanche ne nous a affaiblis qu'en apparence. Les sièges perdus devaient l'être par le jeu mathématique — répétons-le — de la *représentation* proportionnelle appliquée à la coalition de tous nos adversaires. Maintenant, l'expérience est faite ; nous ne pouvons plus rien perdre, nous ne pouvons plus que gagner.

C'est pourquoi la majorité catholique sort de cette lutte plus solide et moralement bien plus forte. Un peu réduite en nombre, ses membres comprendront mieux que par le passé l'absolue nécessité de marcher toujours unis, d'éviter la moindre faute et de travailler à la prospérité de la nation.

Aussi pouvons-nous espérer encore, malgré vingt-deux années de vie ministérielle, de longues destinées gouvernementales. Dans le *Peuple* du 22 mai, Vandervelde le reconnaissait : « Si, par impossible (sic), les cléricaux, dimanche prochain, devaient l'emporter, ce serait *pour de longues années encore* le pays livré à leur domination ; car jamais depuis vingt ans ils n'ont été à la bataille dans des circonstances plus défavorables pour eux et plus favorables pour l'opposition. »

La victoire remportée le 27 mai n'est pas *seulement à l'honneur de notre parti, elle est* aussi à l'honneur du corps électoral belge. Malgré l'exemple de l'Angleterre et de la France, son bon sens l'a empêché de céder au soi-disant mouvement de renaissance libérale et il s'est tourné avec la même confiance qu'auparavant vers le grand parti catholique, parce que celui-ci méritait cette confiance. « Les catholiques belges justifient leur succès, écrit *la République Française*, l'organe de M. Méline, par une intelligence très vive des besoins de la société démocratique, par le talent politique de leurs chefs et par une organisation qui implique des qualités supérieures d'énergie, de dévouement et de discipline. »

Dans trois ans, Dieu aidant, l'Europe et le monde civilisé assisteront à ce spectacle unique d'un parti fêtant sa vingt-cinquième année d'exercice ininterrompu du pouvoir. Ce seront les noces d'argent du parti catholique et de la Belgique.

L'attentat contre Alphonse XIII

Madrid, 1er juin.

Un Anglais a été arrêté à Madrid comme complice de l'auteur de l'attentat.

Il se nomme Robert Hamilton, âgé de cinquante ans. Hamilton était porteur d'un couteau, d'une fourchette et de 50 pesetas en argent. Il a assisté jeudi à une course de taureaux. Il n'a pu donner l'emploi de sa matinée. Il refuse de dire où il habite. Une personne qui a parlé avec le détenu déclare qu'on ne peut rien savoir sur son compte. Il dira tout devant le consul anglais. Hamilton parle anglais, italien et espagnol. C'est à huit heures et demie, dans un wagon, qu'a eu lieu son arrestation. Il se rendait à Tolède.

On suppose que les auteurs de l'attentat ont été leurs propres victimes. En effet, un individu a été trouvé mort sur le balcon du troisième étage de la maison d'où a été lancée la bombe.

Les perquisitions continuent, mais sans résultat. Le signalement de l'auteur de l'attentat ne correspond à aucun des 800 anarchistes dont la police internationale possède la liste.

Hendaye, 1er juin.

Le service de sûreté générale a envoyé des instructions très précises aux commissaires spéciaux à la frontière franco-espagnole pour le cas où l'auteur de l'attentat essayerait de se réfugier en France.

Paris, 1er juin.

On télégraphie de Madrid au *Temps* :

Selon les explications données vendredi matin par la police, il y aurait eu un seul projectile, mais qui consistait en deux bombes jumelles. L'une s'accrocha au balcon où se trouvaient la marquise Tolesa et sa fille, tuées sur le coup, et rejaillit en gerbes aux étages supérieurs. On a trouvé trois personnes étendues mortes dans un salon. La deuxième partie de la bombe a éclaté au même moment et aurait fait un cône explosif descendant. Les projectiles étaient des balles de plomb.

Le criminel appartient, selon la police, à la classe peu nombreuse des anarchistes riches. On a trouvé chez lui une somme de 500 fr. et des vêtements, pour une somme élevée, confectionnés à Londres. Il s'est légèrement blessé à la main en brisant le petit tube de verre destiné à faire éclater la bombe. On a trouvé des taches de sang sur un mouchoir.

La police a arrêté une quarantaine de personnes et un Anglais au moment où il prenait le train. Les anarchistes espagnols arrêtés appartiennent au groupe du 4 mai. Rien ne prouve la complicité des personnes incarcérées. Le nombre des morts atteint 25 ; celui des blessés est de 65.

Madrid, 1er juin.

Des télégrammes de félicitations ont été adressés de tous les points du monde au roi et à la reine. Le programme des fêtes n'a pas été changé.

L'enterrement des victimes aura lieu après les fêtes et donnera lieu à une grande solennité.

La robe nuptiale, qui a été maculée de sang, sera probablement déposée à l'église d'Almudena, située en face de l'endroit où la bombe a éclaté. La vierge d'Almudena est l'objet d'une grande vénération populaire.

Rome, 1er juin.

La presse romaine entière flétrit l'attentat de Madrid. Le roi et le pape ont envoyé aux jeunes souverains des télégrammes de félicitations.

Madrid, 1er juin.

Le roi Alphonse et la reine Victoria se sont promenés vendredi matin en automobile et sans escorte à travers les rues de Madrid. Une foule immense les a acclamés et les a félicités d'avoir échappé à l'attentat de jeudi.

A propos des denrées alimentaires

Un scandale en Amérique

Le correspondant du *Times*, à New-York, annonce un scandale dont les détails sont effrayants. Il s'agit des abattoirs de Chicago et de l'industrie des viandes conservées. Des révélations sensationnelles donnèrent au président Roosevelt l'idée de faire une enquête. Le rapport des commissaires désignés à cet effet est plein de faits odieux.

Voici les détails télégraphiés par le correspondant du *Times*, de Londres, d'après le *New-York Times* :

On se servirait à Chicago de porcs morts du choléra, dont on utiliserait le lard dans la fabrication de l'huile des sardines de conserve ; on parle également de jambons gâtés rendus inodores au moyen d'une préparation chimique ; d'autres préparations chimiques destinées à teindre la mauvaise viande ; de bœuf de conserve qui n'est autre que de la viande des moutons morts de maladie ; de mouton qui n'est que de la chèvre ; de saucisses fabriquées avec des balayures libéralement arrosées de matières chimiques pour leur donner du goût ; de bulletins d'admission délivrés pour des animaux atteints de tuberculose ; enfin, chose plus effroyable encore, on prétend que des ouvriers s'étant laissé prendre dans les rouages des machines des usines de conserve, on n'en arrêta pas pour cela le fonctionnement, si bien que dans ces saucisses et ces conserves, de la chair humaine se trouverait mêlée à la viande animale !

Le *New York Times* cite les noms des manufactures qui usent de pareils procédés d'alimentation ; ce journal assure d'ailleurs qu'il en va à peu près de même dans toute grande manufacture analogue.

Echos de partout

LA DOTE IMPOSSIBLE

On dit qu'un milliardaire américain avait rêvé de faire de sa fille une reine d'Espagne.

Le milliardaire fit faire des propositions par un diplomate : La jeune Américaine était jolie, amusante, spirituelle ; elle avait son diplôme de capitaine au long cours et payait patente d'avocat ; elle était un champion du féminisme et l'introductrice du jiu-jitsu dans les lycées mixtes ; elle faisait de la boxe et de l'escrime, et conduisait aussi facilement une automobile qu'un mail-coach ; enfin, argument suprême, le père constituait une dote d'un demi-milliard — 500 millions de francs !

L'amour inspira au roi, et la nécessité aux ministres, une idée vraiment géniale :

— Que la jeune fille apporte l'île de Cuba dans sa corbeille de noce, et on l'épouse !

Le papa parla de la chose à M. Roosevelt, mais le président ne voulut rien entendre.

— Cuba, ou pas de mariage, répétèrent les ministres espagnols.

Tout était rompu et tout était sauvé : la fierté castillane, l'amour du roi, et même, par surcroît, la susceptibilité du milliardaire.

MOT DE LA FIN

Chez le chemisier :

— Vous me promettez que ces chemises ne jauniront pas !...

— Je vous préviens cependant qu'il vaut mieux les faire blanchir de temps à autre...

FRIBOURG

LES RUINES DE PLANFAYON

C'est un fléau terrible que l'incendie, « le coq rouge », comme l'appelle la langue populaire de nos confédérés allemands. Si c'est pendant les heures de la nuit qu'il éclate, réveillant par des bruits d'épouvante une population endormie, son horreur sinistre frappe d'hébétude ses victimes et paralyse leurs efforts de défense comme, dans le sommeil, un atroce cauchemar. Si c'est de jour et par une radieuse journée de printemps, comme jeudi à Planfayon, le contraste entre la scène de désolation et l'air de fête du soleil et de la nature produit sur l'âme une impression douloureuse et étrange.

Mais c'est quand tout est consommé, quand les maisons tout à l'heure riantes et bruyantes de vie ne sont plus que des cadavres calcinés, dressant sous le ciel bleu leurs pans de mur mutilés et noircis ; quand par les fenêtres béantes et noires comme des orbites vides d'yeux, on contemple le monceau de décombres fumants, qui est tout ce qui reste de ce qui fut un intérieur domestique ; quand le regard embrasse le lamentable éparpillement des meubles et des hardes sauvés en désordre ; c'est alors que l'impression de désolation atteint son maximum d'acuité et que l'azur toujours riant du ciel étendu sur toutes ces horreurs pourrait donner la sensation d'une ironie cruelle et d'une indifférence implacable, si l'on n'aimait mieux y voir le symbole de l'espérance en des lendemains meilleurs.

De tant de tableaux navrants qu'offrent les restes incendiés de Planfayon, la vue des ruines de l'église est bien celle qui frappe le plus douloureusement les yeux. Ces grandes murailles qui érigent dans les airs leurs faîtes noircis, cette tour décapitée, dont le cadran marque de ses aiguilles immobiles l'heure fatale, parlent à l'âme un langage infiniment triste. C'est comme le résumé de toutes les désolations d'alentour qui s'offre là à notre pitié. Quand on pénètre dans ce qui fut il y a peu d'heures une église si pieuse et si belle, les yeux contemplent un champ de désolation dont aucune parole ne saurait donner une idée : c'est la *destruction totale, le néant.*

Le feu n'a pas même épargné les morts : tout autour de l'église les tombes, entretenues avec des soins si religieux par la pieuse population de Planfayon, ont subi les outrages de l'élément destructeur. Nombre de croix et de monuments sont brûlés.

Sunt lacrymæ rerum, a dit le poète. Et la nature, en effet, partage ici le deuil des hommes. Au lieu de vertes frondaisons, les arbres dressent lugubrement dans l'air leurs branches calcinées ; les jardins offrent aux yeux leurs plates-bandes torréfiées, encadrées de buis et d'arbustes carbonisés. Et, par delà, le gazon recroquevillé s'étend, marquant l'aire dévastée par les flammes.

Triste est le tableau aux yeux du spectateur : mais qui dira avec quels sentiments le contemplent les victimes du désastre ?

La commission de secours est occupée à évaluer les dommages. Nous en saurons sans doute mardi le total exact. La charité publique n'a pas à craindre, hélas ! que son effort dépasse la somme des pertes. Si généreuse qu'elle se montre, elle ne peut espérer les combler et le sinistre du 31 mai pèsera longtemps d'un rude poids sur la laborieuse population de Planfayon.

---

25 FEUILLETON DE *LA LIBERTÉ*

A dix-huit ans !

PAR

M. AIGUEPERSE

Jean m'empêcha d'achever.

— Non, tu n'es cause de rien. J'ai eu tort, et ceux qui pensent que l'amour appelle l'amour sont des fous. Sois heureuse, ma petite Géva. Encore adieu.

Doucement, très doucement, il parlait avec sa voix d'autrefois, avec sa voix de frère. Après l'adieu, il mit un baiser rapide sur mon front, et... et je n'ai plus rien à dire, sauf qu'il est parti, que grand'mère a les yeux rouges, et ne me répond que par monosyllabes, que les domestiques de Jean me fuient comme une pestiférée, que la vieille garde se montre grincheuse, revêche, à qui mieux mieux, que nos villageois me lancent des regards peu admiratifs, que l'abbé Martinet pousse des soupirs lamentables, et que je suis triste, sans goût, énervée aussi.

Les désirs de Jean étaient connus de tout le monde, sauf de moi.

* * *

J'ai été malade. Rien de grave, mais souffrances aiguës : des crises nerveuses. Oui, des crises nerveuses, au profond étonnement de grand'mère et du vieux docteur. Au fond de moi-même, je ne trouve pas cela si étrange : habituée au mouvement, je restais assise des journées entières dans ma chambre ou sur un banc du parc ; causeuse, aimante, je demeurais en face de grand'mère, triste, muette et froide. Bernard, qui vient d'obtenir Paris, la garnison de ses rêves, ne m'écrivait pas plus que mes parents, ou m'écrivait des reproches. Alors, mon cœur se serrait, se serrait... Il se serrait si bien qu'un jour j'ai cru mourir.

Mais, il paraît qu'on ne meurt pas de « ces bêtises là », selon l'expression du docteur ; et je me résigne à vivre d'autant plus volontiers qu'à part l'absence de Jean, Montilleul est... *comme autrefois. Les domestiques de l'aile* droite ne se cachent plus quand ils m'aperçoivent ; les vétérans de l'aile gauche ont retrouvé leur langue et leurs sourires ; grand'mère enfin, ma petite grand'mère chérie, m'embrasse et se laisse embrasser du matin au soir, pour réparer le temps perdu.

Je voulais lui demander pardon de la peine que je lui ai faite, mais, dès les premiers mots, elle m'a interrompue :

— Ma mignonne, nous pensions que tu serais heureuse avec Jean. Ton cousin, ton ami d'enfance ne te plaît pas, n'en parlons plus. Un jour ou l'autre, nous trouverons, espérons-le, l'oiseau bleu de tes rêves.

J'ai demandé :

— Jean va bien ?

— Très bien. L'Exposition l'intéresse beaucoup.

Quant à mes parents, tout au bonheur d'aller passer les vacances en Touraine, dans la propriété du baron Mathieu, leur gendre (1) ils ne font aucune allusion au passé. Bernard, lui, remplit quatre pages d'offres matrimoniales : depuis son ordonnance bouchée à l'émeri jusqu'à *un général goutteux, dont je serais l'infirmière.*

* * *

J'ai repris mes grandes promenades. C'est inouï comme je me trouve seule sans Bernard et sans Jean, sans Jean surtout, que je rencontrais dix fois par jour ici ou là. On cueillait des cerises, des raisins ou des pommes, suivant la saison ; on s'asseyait quelques minutes à l'ombre d'une meule de foin ; on allait boire du lait dans une ferme. Parfois, quand il était très fatigué, je le ramenais en bateau ou lui donnais Aliboron et nous bavardions tout le long du chemin. Maintenant, personne ! Et, dès que j'arrive à Montilleul, j'évite de regarder l'aile droite, pour ne pas voir toutes les *fenêtres closes.*

* * *

Pluie torrentielle ce matin. Je me mets au piano, bien délaissé, le pauvre malheureux, depuis quelques semaines ; grand'mère lit une revue, avec petits sommes de temps à autre et je joue doucement quelques-uns de ses airs préférés, quand je l'entends qui m'appelle :

— Géva !

Le temps de plaquer un accord et je me retourne.

— Ecoute ce petit entrefilet de ma revue :

« Personne habitant campagne isolée demande correspondante de dix-huit à vingt ans, gaie, spirituelle, bonne famille, habitant aussi campagne isolée, pour échanger cartes ou lettres. Adresser : bureau de la revue, aux initiales Y. Z. avec l'indication : faire suivre. »

Grand'mère enlève ses lunettes et me regarde ;

— Ce n'est pas toi qui as écrit cela ?

— Moi, grand'mère ? Je vous l'aurais dit avant. Puis, vous savez bien...

— Ton horreur pour les lettres ? Oui. Cela m'étonnait aussi, mais tu paraissais t'ennuyer un peu. Une amie de ton âge dissiperait tes *noirs.* Si cela t'amuse d'échanger des cartes avec cette jeune fille, en gardant l'incognito, je te donne toute permission. Bernard a laissé dans sa chambre un stock d'animaux, de fleurs, de vues diverses.

Là-dessus, grand'mère reprend sa revue, ses petits sommes ; et moi, les vieux airs d'autrefois : *Une fleur pour réponse, Le Fou de Tolède.*

Cette correspondance avec Mlle Y. Z. ne me tente pas.

* * *

Je viens de regarder les cartes de Bernard ; il y en a de charmantes. Après tout, cela n'engage à rien, et c'est peu banal de lancer quelques lignes à une inconnue. On peut dire des bêtises, s'intriguer mutuellement. Grand'mère ne veut pas, à cause du timbre de la poste, envoyer directement à la Revue. Puisque Bernard habite Paris, il sera mon expéditeur, de même qu'il ira chercher les réponses et me les fera parvenir.

Pour débuter, je prends une reproduction de Vonga : deux oiseaux ; l'un, une fauvette perchée sur une branche d'églantier ; l'autre, *une hirondelle, qui semble gazouiller* sur un fil télégraphique. Ce sera *nous !* Et j'écris, menu, au bas de la carte :

« J'habite campagne isolée, avec grand'mère. — 18 ans, gaie, bruyante, aimant avec passion : animaux, fleurs, musique. — Amitié particulière pour bateau, cheval, vélo, âne. — Ancêtres moyen âge. — Pas d'amie. — Ame franche. — Cœur bon. — Tête folle. — Cela vous va-t-il ? — Si *oui*, que voulez-vous être : Fauvette ? Hirondelle ? Si *non*, adieu. — Poste restante, bureau central, Paris, aux initiales H. P. »

* * *

Voilà cinq jours que je joue à sœur Anne, avec la différence que sœur Anne guettait un beau chevalier, et que je guette un vieux facteur à figure de singe. Tourbillon, Aliboron et moi, nous sommes allés jusqu'au bureau de poste, ce matin. Rien ! Rien ! Rien ! Grand'mère dit que je suis trop impatiente, et qu'*elle* répondra. Je pense qu'*elle* ne répondra pas, et cela me vexe étonnamment.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE VERTE. — *Sommaire du N° 14. — 26 mai 1906.*

A nos lecteurs, La Revue Verte. — Les grands musiciens : Charles Gounod, Fernand Richard. — Bouquet des champs, poésie, Fernand Vialle. — La grande implacable, roman, B. Taft. — Coins du feu, croquis, M. Nossack. — La maison familiale, Roger Bornand. — A nos abonnés, La Direction. — Notes pittoresques : *Vers Tombouctou la mystérieuse*, Le Renest. — Curiosités littéraires : Perrette et le pot au lait, Francis Lemuel. — Chronique d'Angleterre, Atalone. — L'Asie en feu, roman, Féli-Brugière et Louis Gastine. — Le Gulf Stream, Poirier-Delay. — La vie pratique : Modes du printemps, Claire Delys. — A travers les livres, A. S. — Petites nouvelles. — Notre service de correspondance Amica. — Coin des chercheurs.

Abonnements : Un an, Suisse 6 fr. ; Union postale 8 fr. 50. Six mois, Suisse 3 fr. 50 ; Union postale 4 fr. 50.

Direction et administration : rue des Epouses, 138, Fribourg (Suisse).

***

M. Théraulaz, vice-président du Conseil d'Etat, a adressé, à la première nouvelle du désastre, la dépêche suivante à M. le député Brügger, à Planfayon :

Prenons vive part au grand malheur qui frappe Planfayon. Courage ne vous manquera pas dans terribles circonstances, pas plus que sympathie et appui efficace de l'autorité.

Au nom du Conseil d'Etat :
Vice-président : THÉRAULAZ.

La dépêche annonce, en outre, l'envoi d'un premier secours de 1500 fr.

***

La Chancellerie d'Etat nous informe que la visite projetée des députés du Grand Conseil à l'Exposition de Milan est renvoyée en raison du sinistre de Planfayon.

***

Sur l'ordre de la Direction de la guerre, la cuisine militaire de l'arsenal de Fribourg et tout le matériel y afférent ont été mis à la disposition des sinistrés de Planfayon. Partie hier matin de Fribourg, elle restera à Planfayon aussi longtemps que le besoin s'en fera sentir.

***

Le Conseil communal de Fribourg, réuni hier soir en séance extraordinaire, a voté un secours en espèces de *cinq cents francs* en faveur des sinistrés de Planfayon. Ce montant sera apporté immédiatement aux victimes par les soins de M. le conseiller communal Brulhart.

Il a décidé en outre d'inviter chaleureusement la population de la ville à venir au secours des incendiés de Planfayon. Les dons en nature tels que habillements, linge de corps, chaussures, victuailles, spécialement *graisses, riz, pâtes, légumes secs*, etc. peuvent être déposés au bureau de la police locale, qui se charge de les remettre directement au comité de secours de Planfayon.

***

On nous prie de publier l'appel suivant :

Aux officiers, sous-officiers et soldats du bataillon 14.

Le bataillon 14, cantonné à Planfayon en 1905, se souvient encore de la cordiale réception qu'il y a reçue.

Dans la grande calamité qui accable ce grand et beau village si sympathique, nous prions les hommes du bataillon, en signe de reconnaissance, de vouloir bien faire parvenir au *major du bataillon leur obole modeste* ou riche, pour soulager les malheureux incendiés de Planfayon.

Que chacun donne selon son cœur et sa position; tout sera reçu avec reconnaissance et fera honneur à notre bataillon 14.

QUELQUES OFFICIERS DU BATAILLON.

***

Nous apprenons que M. Ch. Delgouffre organise pour le dimanche 10 courant, un grand concert au profit des victimes de l'incendie de Planfayon.

Nous publierons mardi le programme de ce concert.

***

La Brasserie du Cardinal a envoyé au comité de secours un don de 500 fr.

La commission de la Banque populaire suisse à Fribourg a voté un secours de 500 francs, que M. Jean Brülhart, conseiller communal, a été chargé de transmettre.

***

Deux jeunes garçons de notre ville, de 9 et 11 ans, ont spontanément versé pour les incendiés de Planfayon le contenu de leurs tirelires, soit 5 fr. 80 et 6 fr. 20, somme qui a été remise au comité de secours.

A imiter par notre jeunesse!

SOUSCRIPTION

pour les incendiés de Planfayon

2me LISTE

Anonyme	Fr.	20
M. Charles Lapp, Fribourg	»	100
M. Guillaume Lapp	»	50
Banque de l'Etat de Fribourg	»	1000
M. Sallin, directeur	»	50
M. Boschung, Philippe, nég.	»	10
M. Emile Despont, boucher	»	30
M. Ernest de Week, syndic	»	20
M. Muller-Guidi	»	60
Famille Ludin	»	10
M. Wæber, profes. au Collège	»	30
M. Crausaz, Simon, ingénieur	»	50
M. Max de Techtermann	»	25
M. Ant. Bongard, anc. institut.	»	2
M. Louis Egger, avocat	»	20
La caisse du vénérable Chapitre de Saint-Nicolas	»	100
Mgr Esseiva, Rme Prévôt	»	50
M. Perriard, rév. curé-doyen	»	20
M. Badoud, grand-chantre	»	20
M. Bornet, senior	»	20
Mgr Pelleriu, chanoine	»	20
M. Conus, chanoine-recteur	»	20
M. Brassy, chanoine-recteur	»	20
M. Bossens, chanoine-recteur	»	20
Les RR. coadjuteurs	»	10
Les RR. chapelains	»	10
M. Modeste Bise, com général	Fr.	10
M. Léon Daler, banquier	»	100
Anonyme	»	10
M. J. Brulhart, cons. com.	»	30
Mlle Gisèle de Techtermann	»	5
Mlle Odette de Techtermann	»	2
M. Jean de Techtermann	»	5
Mme veuve Anna Lehmann	»	10
M. Jules Kessler et famille	»	5
Mme Weissenbach-Menoud (don en nature)		
Mme Laure de Chollet	»	50
Dr Wagner, prof. à l'Univ.	»	10
M. Romain de Week, directeur	»	50
M. Arnold Kæser, nég.	»	50
Mme de Week-Surbeck	»	50
Colonel de Techtermann	»	50
Anonyme	»	1
M. Kolly, laitier	»	5
M. Blanc-Dumont	»	5
M. G. Vermot, sup. du Séminaire	»	20
M. Fragnière, prof.	»	20
M. Castella, prof.	»	20
M. Bovet, prof.	»	20
M. Bosson, prof.	»	20
M. H. Savoy, prof.	»	20
Pensionnat international de la Chassote	»	50
Anonyme	»	5
Mlle Rosa Gougler	»	50
M. Philippe Clément, Fribourg	»	20
M. Clerc, juge cantonal	»	50
M. le Dr Treyer, Fribourg	»	25
M. Dessibourg, dir., Hauterive	»	15
Fabrique d'engrais chimique, Fribourg	»	200
M. Decurtins, prof. à l'Univ.	»	50
M. E. de Vevey, direct. Pérolles	»	10
MM. Kirsch et Fleckner, verriers	»	50
Etudiants du convict Canisianum	»	10
Société française de Fribourg	»	50
J. Weiller, Belle Jardinière	»	20
Emile Pilloud, matériaux de construction, Fribourg	»	50
Paul Mayer, matériaux de construction, Fribourg	»	50
M. Ch. Delgouffre, Fribourg	»	20
M. Louis Genoud, député	»	50
Pensionnat Jeanne d'Arc, Frib.	»	50
H. Donzelli, architecte	»	15
M. F. Daniels, prof. à l'Univ.	»	10
Les Pères Dominicains de l'Univ.	»	200
J. Livio et fils, entrepreneur	»	40
M. Paolo Arcari, prof. à l'Univ.	»	5
Imprimerie Bonny, Fribourg	»	10
MM. F. Jæger et fils aîné, Frib.	»	30
Les Sœurs du Bon-Secours	»	15
M. Greber, inspecteur scolaire	»	30
M. Paul Glasson, banquier	»	50
M. Aloys Glasson, banquier	»	50
Anonyme	50 cent.	
Total de la 2me liste	Fr.	3635
1re liste	»	625
Total	Fr.	4260

Les dons sont reçus : au bureau des abonnements de la *Liberté*, avenue de Pérolles et à la Librairie catholique N° 130, place Saint-Nicolas.

VOTATION FÉDÉRALE DU 10 JUIN

Police des denrées alimentaires

ASSEMBLÉES POPULAIRES

DIMANCHE 3 JUIN

Albeuve, Auberge communale, 3 h. Conf. : M. Evêquoz.

Gruyères, Hôtel-de-Ville, 3 h. Conf. : M. E. de Vevey.

Vaulruz, Hôtel-de-Ville, 2 ½ h. Conf. : M. B. Colland.

Châtel-Saint-Denis, Cercle catholique. Conf. : M. A. Berset.

Police des denrées alimentaires. — On nous écrit :

La campagne en faveur de la loi sur la police des denrées alimentaires bat son plein en pays de Gruyère. Dimanche dernier, des assemblées nombreuses avaient simultanément lieu à Vuippens, Charmey et Bellegarde, dans l'après-midi, et à Bros dans la soirée. Quelques jours auparavant, M. Progin, rédacteur, en passage à l'auberge de Pringy, avait déjà traité occasionnellement ce sujet devant un auditoire d'une cinquantaine de citoyens.

A Vuippens, une intéressante conférence sur la question à l'ordre du jour a été donnée par M. Brémond, professeur à l'Institut cantonal d'agriculture, accompagné de MM. Ody, préfet de la Gruyère, Morard, président, et Pasquier, député, qui ont également pris la parole. Charmey entendait la parole compétente de MM. Ant. Berset, *expert agricole, Grand, conseiller national*, et Alf. Reichlen, député. A Bellegarde, parlait en allemand M. le Dr Wirz, également professeur à l'Institut agricole, présenté par M. Emile Morard, négociant à Bulle. Enfin, à Broc, se retrouvaient réunis, dans la soirée, MM. Ody, préfet, Progin, rédacteur, Reichlen, député, auxquels s'était joint M. E. de Vevey, directeur de l'Ecole d'agriculture et collaborateur de la loi sur les denrées alimentaires.

Dans ces diverses localités, le conférencier principal faisait un exposé objectif et complet de la loi, tandis que les orateurs qui l'accompagnaient parlaient de cette œuvre législative à un point de vue plus général ou en faisaient ressortir les articles intéressant spécialement leurs cercles respectifs. A Broc, quelques objections furent soulevées contre la loi, mais elles s'évanouirent promptement devant les claires et convaincantes réponses de M. de Vevey et de ses collaborateurs.

La campagne ainsi méthodiquement organisée se terminera demain dimanche, 3 juin, par les assemblées d'Albeuve, Gruyères et Vaulruz.

Avis. — Nos ateliers étant fermés le lundi de Pentecôte, la *Liberté* ne paraîtra pas ce jour-là.

Les bureaux d'administration de l'Imprimerie Saint-Paul et de l'Imprimerie catholique ainsi que les deux librairies seront également fermés lundi, 4 courant.

SERVICES RELIGIEUX

Collégiale Saint-Nicolas

SOLENNITÉ DE LA PENTECOTE

A 10 h., office pontifical par Mgr Esseiva, Révérendissime Prévôt de la Collégiale. (Messe de Mozart.)

Eglise des RR. PP. Cordeliers

SERVICE RELIGIEUX ACADÉMIQUE

DIMANCHE 3 JUIN

SOLENNITÉ DE LA PENTECOT

10 ½ h., messe basse.

Eglise Notre-Dame

Dimanche 3 juin, après les vêpres de 2 h., réunion de la Confrérie du Rosaire, sermon français, chant des litanies (sans procession), bénédiction du Saint-Sacrement.

Grande Congrégation de la B. V. Marie. — Dimanche, 3 juin, solennité de la *Pentecôte, en la chapelle de Saint-Ignace, le matin, à 6 ¼ h.*, messe basse et communion générale; *le soir, à 6 ¼ h.*, réunion mensuelle.

NOUVELLES FINANCIÈRES

La semaine finit mal. Nous laissions la rente française 3 %, il y a quinze jours, à 99,05. Hier, elle a clôturé à 98,50 après avoir inscrit 99,70 et 99,65. C'est une vraie déroute. Le Russe 5 % est encore plus atteint; après avoir fait 93,50 il dégringole à 91,75. Tout n'est pas rose dans le métier de rentier.

Un fait caractéristique de l'état d'esprit créé dans le monde de l'épargne, — il ne s'agit plus des gros rentiers — par les incidents politiques et les grèves, est l'excédent de plus de trente millions des retraits sur les dépôts de fonds aux Caisses d'épargne françaises depuis le 1er janvier au 20 mai. Le mouvement sérieux de retrait ne date cependant que de quelques semaines.

A la Bourse de Paris, les lots Fribourg 1902 se sont payés 19 fr., 20 fr. et même 21 fr., dernier cours coté.

L'escompte se maintient à un taux élevé, car il semble que la Banque d'Angleterre, qui pourrait donner le signal d'une baisse, s'efforce au contraire d'empêcher une détente. Pourtant la Banque d'Allemagne a réduit son taux du 5 au 4 ½ et la Banque austro-hongroise l'a diminué aussi d'un ½ %, au 4.

Les chocolats passent un mauvais quart d'heure; il y a baisse sur toute la ligne : Tobler à 120, Société générale 480, Villars 97.

Du 5 au 9 juin, a lieu l'émission des 40,000 actions *nominatives* de 500 francs de la Banque nationale suisse, au pair.

On sait que le capital est de 50 millions, dont 20 millions sont déjà souscrits par les cantons et 10 millions par les Banques d'émission. Il reste donc 20 millions à souscrire par le public *suisse*.

Sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes, il sera en premier lieu prélevé 10 % pour le fonds de réserve (maximum annuel 500,000 fr.) jusqu'à ce que la réserve ait atteint 15 millions. Sur le bénéfice restant, il sera distribué aux actionnaires un dividende de 4 % au maximum. Le surplus sera versé aux cantons et à la Confédération, selon les clauses fixées par la loi.

Pour notre canton, la *Banque de l'Etat*, à Fribourg et dans ses agences, la Banque cantonale, le Crédit agricole et industriel, le Crédit gruérien et la Banque populaire de la Gruyère sont chargés de recevoir les souscriptions.

Les administrations et les gens désireux *de garnir leur portefeuille d'un titre 4 %* de premier choix s'empresseront de profiter d'une aussi bonne aubaine.

Derniers cours :

OBLIGATIONS

Confédération 3 % diff. 1903	97	10
» 3 ½ %	98	90
Etat de Fribourg 3 % 1892	91	—
» » » 3 % 1903	87	50
» » » 3 ½ 1899 I V., I XI.	99	90
» » Valais 5 % 1876	112	—
» » » 4 % 1882	100	50
» » » 3 ½ 1898	98	—
Société de navigation, 4 %, Neuchâtel et Morat, 1904	100	—
Ville de Fribourg 3 ½ 1890, garanti par l'Etat	95	—
Ville de Fribourg 3 ½ 1902, gaz	92	—
» » » 3 ¼	101	—
» » Sion 4 % 1886	101	—
» » » 4 % 1902	100	50
Banque de l'Etat 3 ¼	100	—
» » » 2 % et primes	67	—
Banque hyp. suisse 3 ¼ série H	98	50
Caisse hyp. frib. cédule 3 ¼	98	75
Tramways de Fribourg 4 ½	101	25
Funiculaire Neuveville-St-Pierre 4 ½ %	101	—
Lot Hôpital cantonal	19	—
» Fribourg, 1893, de 20 fr.	18	50
» des communes frib. 3 % diff.	51	—

ACTIONS

Caisse hypoth. fribourg.	620	—
Banque canton. fribourg.	650	—
Crédit gruyérien	625	—
Crédit agric. et ind. Estavayer	625	—
Tramways de Fribourg	100	—
Funiculaire Neuveville-St-Pierre	120	—
Usine de Montbovon	500	—
Chocolats de Villars de 100 fr.	97	—
Fabrique de machines, ord.	200	—
» » priv.	502	—
Chartreuse suisse (Clémentine)	500	—
Teinturerie de Morat	—	—

ESCOMPTE

Officiel des banques suisses	4 ½ %
Privé » »	3 ¾ %

CHANGE

Sur la France	pour 100 francs	99	92
Sur l'Italie	» 100 lires	100	08
Sur la Belgique	» 100 francs	99	75
Sur l'Allemagne	» 100 marks	122	80
Sur l'Autriche	» 100 couronnes	104	70
Sur la Hollande	» 100 florins	207	25
Sur l'Angleterre	» 1 livre sterl.	25	18
Sur New-York	» 1 dollar	5	18
Sur la Russie	» 1 rouble	2	65

DERNIÈRES DÉPÊCHES

L'attentat de Madrid

Paris, 2 juin.

Les journaux publient une dépêche de Madrid signalant qu'une bombe de fortes dimensions a été trouvée sous la porte de la capitainerie générale, sur les lieux mêmes de l'attentat de jeudi.

Le ministre de l'Intérieur dit pouvoir assurer que l'auteur de l'attentat est un solitaire qui ne serait pas, à l'heure actuelle, sorti de Madrid.

Paris, 29 mai.

On télégraphie de Madrid au *Gaulois* :

Une affreuse bagarre, qui suivit l'attentat, a causé de nouveaux malheurs. Des victimes n'ont pas encore pu être identifiées.

***Londres**, 2 juin.*

On mande de Madrid au *Daily Telegraph* :

On assure que les ambassadeurs de France et d'Allemagne avaient tous deux prévenu Alphonse XIII, il y a quelques jours, de l'existence d'un complot.

Londres, 2 juin.

Le *Daily Telegraph* annonce que la police déclare que l'histoire publiée par un journal anglais (*Evening Standard*) d'après laquelle l'attentat de Madrid serait le résultat d'une réunion d'anarchistes qui se serait tenue à Londres, est de toutes pièces fabriquée.

Berlin, 2 juin.

Tous journaux consacrent des articles indignés à l'attentat de Madrid.

Berne, 2 juin.

M. Deucher, conseiller fédéral, a adressé au roi d'Espagne le télégramme suivant :

A sa Majesté Alphonse XIII, roi d'Espagne, Madrid.

Profondément ému par la nouvelle de l'odieux attentat dirigé contre votre auguste personne et contre celle de Sa Majesté la reine, nous prions Votre Majesté de bien vouloir agréer nos vives félicitations de ce qu'elle même et Sa Majesté la reine ont été heureusement épargnés.

Au nom du Conseil fédéral suisse

DEUCHER.

Saint-Pétersbourg, 2 juin.

Au cours des débats sur la question agraire, le ministre de l'Agriculture, M. Sinskinski, et le ministre-suppléant de l'Intérieur, M. Gourko, ont pris la parole. Le premier a qualifié d'irréalisable le projet de réforme agraire de la Douma.

Saint-Pétersbourg, 2 juin.

La douma a voté la clôture des débats pour empêcher M. Courko à reprendre la parolle.

Le conflit entre la Douma et le cabinet s'accentue. De nombreuses personnes du monde officiel reconnaissent l'impossibilité *de maintenir le cabinet Goremykine*.

Riga, 2 juin.

Quatre brigands ont pénétré hier à midi dans les bureaux de la compagnie d'assurances Securitas qui sont situés au milieu de la ville. Ils ont menacé le caissier de coups de revolver et ont volé 500 roubles. Pendant la fuite un des brigands a tué deux hommes et une vieille femme qui passait et blessé mortellement un agent. Finalement il a été abattu à coups de feu par un officier de police. On a retrouvé sur lui l'argent volé. Les trois autres voleurs se sont enfuis.

Varsovie, 2 juin.

Les officiers de l'état major envoyés par le gouvernement central protestent, pour des raisons stratégiques, contre le projet d'autonomie de la Pologne.

Les excès révolutionnaires continuent. Ces deux derniers jours, 8 débits d'eau-de-vie ont été pillés.

Vienne, 2 juin.

La *Nouvelle presse libre* annonce que la constitution du nouveau cabinet, sous la présidence de M. de Beck, peut être considérée comme assurée.

Strasbourg, 2 juin.

La cour pénale a condamné l'ancien commissaire de police, Stephany, pour détournements commis dans l'exercice de ses fonctions, à 3 mois de prison et aux frais de procédure.

Washington, 2 juin.

La commission compétente du Sénat a décidé de ne pas laisser pénétrer à l'assemblée comme sénateur un Mormon élu par l'Etat d'Utah.

Berne, 2 juin.

Le fœhn et la pluie violente qui tombe depuis hier ont fait monter rapidement le niveau de l'Aar qui a débordé dans les quartiers de la Matte et de l'Altenberg. Les turbines de la Matte sont arrêtées; les pompiers ont dû accourir pour aider à évacuer les maisons mises en danger par l'inondation. Vendredi soir, un pontonnier du nom de Hübscher est tombé à l'eau et s'est noyé.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Observations
du Laboratoire de physique du Technicum de Fribourg
Altitude 642m
Longitude Est Paris 4° 49' 16". Latitude Nord 46° 47' 15"
Du 2 juin 1906

BAROMÈTRE

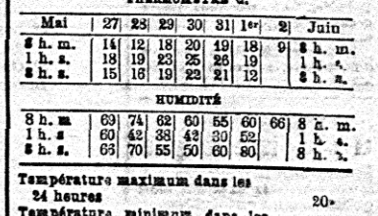

THERMOMÈTRE C.

Mai	27	28	29	30	31	1er	2	Juin
8 h. m.	14	12	18	20	19	18	9	8 h. m.
1 h. s.	18	19	23	25	26	19		1 h. s.
8 h. s.	15	16	19	22	21	12		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m	69	74	62	60	55	60	66	8 h. m.
1 h. s	60	42	38	42	30	52		1 h. s.
8 h. s.	66	70	55	50	60	80		8 h. s.

Température maximum dans les 24 heures	20°
Température minimum dans les 24 heures	6°
Eau tombée dans les 24 h.	35,5 mm.
Vent Direction	S O.
Vent Force	faible
Etat du ciel	nuageux

D. PLANCHEREL, *gérant*.

✝

Le Révérend Père Justin Gumy, missionnaire Capucin aux îles Seychelles; Révérende Sœur Laurence Gumy, religieuse enseignante de Menzingen; les frères et sœurs de la défunte, ont la profonde douleur de faire part à tous leurs parents, amis et connaissances, du décès de leur bien-aimée mère et sœur,

Madame Elise GUMY
née Clément

survenu vendredi, 1er juin, après une longue et cruelle maladie, et munie de tous les secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Fribourg, le 4 juin, en l'église de l'Hôpital des Bourgeois, à 7 heures du matin.

De Profundis.

R. I. P.

Madame veuve A. Michel et parents remercient sincèrement toutes les personnes, spécialement la musique de Landwehr, l'Administration des Eaux et Forêts et son personnel, pour les nombreuses marques de sympathie qu'elles leur ont témoignées à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

La Renaissance du Plaisir de la Vie Le Relèvement de l'Energie L'Accroissement du Bien-Être

est dû au Sanatogène lorsque les nerfs ont perdu leur élasticité et que la joie de vivre s'en va sous l'influence des troubles physiques ou mentales. En vente dans toutes les pharmacies.

Brochures gratuites de Bauer & Cie., Bâle, Spitalstrasse 9.

Pharmacies d'office

DIMANCHE 3 JUIN

Pharmacie Thurler et Hœhler, *rue de Lausanne, 13.*

Pharmacie I. Esseiva, *rue du Pont-Suspendu, 109.*

Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés sont fermées de midi au lendemain matin.

COMMERÇANT
sérieux et capable

actuellement **chef de bureau,** cherche place de confiance.

Offres à *Z. X., case postale, 11547, Lausanne.* 2220

A VENDRE

une maison comprenant logement de 5 chambres, cuisine, grange, écurie, un peu de terrain attenant avec jardin, fontaine, lumière électrique, située au *centre du village de Belfaux.*

S'adresser à **Jaquet**, *huissier*, à **Grolley.** H2542F 2207

A VENDRE

à six minutes de la gare de Fribourg une **jolie petite propriété,** maison de 2 logements et dépendances, écurie, remise, atelier, environ une pose de verger. Facilité de paiement. Prix avantageux.

S'adresser par écrit sous chiffres A. Z. 500, *poste restante, Fribourg.* 2217

A remettre, pour cause de santé

CAFÉ-BRASSERIE

bien situé, 5 arcades angle de rue, terrasse; loyer et patente 1400 fr. et appartement de 3 pièces compris. Repr. 8000 fr. Arrêt tramw. Rien des agences.

Offres sous Wc12916X, à Haasenstein et Vogler, Genève.

On demande, dans une famille catholique, pour le 1er juillet, un

jeune garçon

de la campagne, ayant passé 15 ans et sachant traire, comme domestique pour environ 1 ½ an. Bon traitement et vie de famille sont assurés. Gage selon aptitude 20 à 30 fr. par mois. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande.

S'adresser à **M. Otto Gerber,** *agriculteur,* à **Hersiwyl** (Soleure). S1177Y 2208

ON DEMANDE

un domestique

sachant bien le service de maison et entretenir un jardin, ainsi qu'une **bonne cuisinière.**

Adresser les offres sous H2578F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2212

A VENDRE

des moutons de race, chez le **laitier,** à *Noréaz.* 2214

UNE JEUNE FILLE

parlant le français et l'allemand et en possession dun brevet, *cherche une place dans un bureau ou une bonne famille.* 2203

Adresser les offres sous H2571F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

A LOUER

deux chambres meublées, à Pérolles.

Adresser les offres sous H2568F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2202

A LOUER
un appartement

de 7 pièces, au 2me étage, **Grand-Rue;** cour et terrasses; soleil et vue sur la vallée de la Sarine. Vastes dépendances. Entrée, 25 juillet prochain.

S'adresser à **M. Perrier,** *juge fédéral,* **Lausanne,** et pour visiter à **Mme Henriette Perrier,** *Grand-Rue, 32, 2me étage.* H881F 843

ON CHERCHE

pour tout de suite, pour une famille de deux personnes, aux environs de la ville, une

jeune fille

pour aider aux travaux du ménage. 2191

S'adresser à *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H2548F.

A LOUER

au Schœnenberg, **un appartement** *de 4 chambres* et dépendances.

S'adresser à **M. Aug.-Fasel, au Manège.** H2555F 2194

A louer, pour le 25 juillet, à la Grand'Rue, un

MAGASIN

arrière-magasin, cour vitrée.

S'adresser : *Grand'Rue, 53, 1er étage.* H2500F 2154

CONFÉDÉRATION SUISSE

BANQUE NATIONALE SUISSE

(Loi du 6 octobre 1905)

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

DE

20 millions de francs au fonds-capital de la Banque

La loi fédérale sur la Banque nationale suisse du 6 octobre 1905 a fixé à 50 millions de francs le fonds-capital de la Banque, divisé en cent mille actions nominatives de cinq cents francs chacune. Ce capital doit être intégralement souscrit et la moitié doit en être versée le jour où la banque commencera ses opérations.

Ce capital doit être fourni de la manière suivante :

Deux cinquièmes sont réservés aux cantons, proportionnellement au chiffre de leur population de résidence ordinaire, ou en leur lieu et place aux banques cantonales.

Un cinquième est réservé aux banques d'émission actuelles, proportionnellement à leur émission effective au 31 décembre 1904.

Les deux cinquièmes restants, de même que les quotes-parts non souscrites par les cantons et les banques d'émission seront mis en souscription publique.

Tous les cantons et toutes les banques d'émission ayant déclaré souscrire intégralement les trois cinquièmes du fonds-capital de la Banque nationale suisse qui leur sont attribués par la loi, le Département fédéral des finances, en exécution de la décision du Conseil fédéral suisse du 11 mai 1906, met en souscription publique les deux cinquièmes qui restent, soit :

Fr. 20,000,000 en 40,000 actions nom. de 500 fr. chacune de la

BANQUE NATIONALE SUISSE

aux conditions suivantes :

1° La souscription a lieu au pair.

2° Les souscriptions devront être adressées,

du 5 au 9 juin 1906 au soir

à l'un des domiciles désignés ci-après, où l'on peut se procurer des formulaires de souscription.

3° Ne peuvent être admises que les souscriptions de citoyens suisses, ou celles des raisons sociales et des personnes morales domiciliées en Suisse ou des corporations ayant en Suisse leur principal domicile. Chaque souscripteur ne pourra s'adresser qu'à un seul domicile de souscription. Les citoyens suisses domiciliés à l'étranger devront, dans leurs souscriptions, se légitimer comme tels auprès des domiciles de souscription et ceux-ci attesteront, sur le bulletin de souscription, la qualité de ressortissant suisse du souscripteur.

4° La répartition interviendra aussitôt que possible après expiration du délai de souscription et sera portée par lettre à la connaissance des souscripteurs. Ainsi que le prévoit la loi, la préférence sera donnée aux petits souscripteurs.

5° Le premier versement de 20 %, soit 100 fr. par action, s'effectuera le 10 juillet 1906 au domicile auprès duquel la souscription a eu lieu.

6° Pour ce premier versement, chaque souscripteur recevra du Département fédéral des finances un certificat provisoire nominatif qui est incessible. Les certificats provisoires seront, lors d'un second versement de 30 % du montant nominal, remplacés par des titres définitifs que délivrera la Banque nationale suisse et qui porteront les signatures en fac-similé imprimé du président du conseil de banque et du président de la Direction générale, ainsi que la signature manuscrite du fonctionnaire chargé de la tenue du registre des actionnaires; ces titres attesteront le versement de cinquante pour cent du capital souscrit. L'appel du second versement, soit de 30 % du montant nominal, se fera par le conseil de banque, après approbation préalable du Conseil fédéral et moyennant un avertissement d'au moins quatre semaines, avant le jour d'ouverture des opérations de la Banque nationale. Le versement de ces 30 % s'effectuera auprès des mêmes établissements qui auront reçu la souscription et le versement des premiers 20 %.

7° Les souscripteurs qui n'auront pas opéré le premier ou le second versement dans les délais fixés seront tenus de payer un intérêt moratoire de 6 % et pourront encourir, après trois sommations demeurées sans résultat, la déchéance prévue par la loi.

8° On peut se procurer des prospectus détaillés et des formulaires de souscription auprès des maisons de banque indiquées ci-après.

Berne, le 26 mai 1906.

Au nom et par délégation du Conseil fédéral suisse :
Le chef du Département fédéral des finances,
COMTESSE.

Les demandes de souscription et les versements peuvent être adressés sans frais aux maisons de banque ci-après désignées :

FRIBOURG : Banque cantonale et ses agences à Bulle, Morat, Estavayer et Châtel-St-Denis.
» **Banque de l'Etat de Fribourg et ses agences à Bulle, Morat, Cousset, Châtel-St-Denis, Romont et Tavel.**
» **Banque populaire suisse.**
» » **Weck, Aeby et Cie.**
» » **A. Glasson et Cie.**

FRIBOURG : Banque A. Nussbaumer et Cie.
» » **H. Bettin et Cie.**
» » **Léon Daler.**
» » **d'épargne et de prêts.**
Bulle : Banque populaire de la Gruyère.
» **Crédit gruyérien.**
ESTAVAYER : Crédit agricole et industriel de la Broye.

Mises de fleuries

Le soussigné vendra en mises publiques, le **lundi 4 juin,** à *2 h. de l'après-midi, à l'auberge de Lentigny,* une quantité de lots d'environ une pose, consistant en foin maigre et marais, situé au bord de la route Lentigny-Corserey. Payement à terme.

L'exposant :
Ad. Bongard,

On demande à louer une

villa

en ville.

Adresser les offres à *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H2512F. 2170

MISES PUBLIQUES

On vendra en mises publiques, le **mardi 5 juin,** dès *9 h. du matin,* et dès 2 h. du jour, au 2me étage de **l'auberge de l'Helvetia,** une quantité de meubles tels que : lits, literie, commodes, divans, chiffonnières, lavabos, tables de nuit, tables rondes et carrées, chaises, buffets doubles et autres, une machine à coudre, une pendule, glaces, lingerie, vaisselle et quantité d'objets dont le détail serait trop long à énumérer. Le tout taxé à bas prix.

On demande *de suite* dans un bureau un 2216-981

JEUNE HOMME

actif et intelligent, de préférence connaissant les deux langues, pour travail facile et lucratif.

Adresser les offres à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H2587F.

On cherche, de suite, pour aller en journée, une

bonne couturière

Adresser les offres, sous chiffres H2572F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2204

ON DEMANDE

pour une maison de la place, un

jeune homme

connaissant le *français et l'allemand* et sachant calculer rapidement.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H2558F. 2193

A LOUER

pour le 25 juillet bel

appartement

au 2me étage, et une jolie chambre, au rez-de-chaussée, *rue de la Préfecture, 209.* 2009

A louer une

chambre pour ouvrier

S'adresser au magasin, *rue de Lausanne, 52.* H2418F 2089

A LOUER

pour entrer à volonté, un joli **logement** composé de plusieurs chambres, jardin; au centre d'un village, avec épicerie si on le désire. 2165

Adresser les offres sous chiffres H2509F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

PUBLICATION

Ensuite de la pénurie d'eau filtrée qui résulte des hautes eaux consécutives et de la forte consommation de ces derniers jours, Messieurs les abonnés sont instamment priés de l'économiser autant que possible jusqu'à nouvel avis. H2328F 2013

Les écoulements inutiles sont interdits.

LA DIRECTION.

FERS & QUINCAILLERIE

Adolphe Nigg, Romont

Faux Ballaigues & Coulaux.

Grand choix de fourches américaines

OUTILS AGRICOLES EN TOUS GENRES

Cordes pour chars à foin.

Prix modérés. Qualité garantie.

District de Schwarzenbourg **BAINS D'OTTENLEUE** Canton de Berne

Téléphone. — Altitude 1430 m. — *Téléphone.*

Saison du 15 juin au 15 novembre

Station climatérique de 1er rang

au sud de la chaîne du Gurnigel, au centre d'une superbe situation alpestre, abritée. *Importante source ferrugineuse,* renommée et recommandée par MM. les médecins. Eaux sulfureuses de premier ordre. Prix modérés. Demandez prospectus. But de courses intéressantes pour familles et sociétés.

Station climat. **OBERIBERG** *près Einsiedeln.*

1120 m. d'altit. **Hôtel et pension** *De la Poste,* bien recommandé et fort fréquenté. Belle position et excursions variées dans prairies et forêts. Prix de pension avec chambre, de 4 fr. 50 à 6 fr. (4 repas). Prosp. par **Hubli-Kuhn.** H2622Lz 2164

BAINS DU LAC-NOIR

Station alpestre, à 1065 m. s. m. (canton de Fribourg)

Merveilleux séjour d'été

Position unique pour les sports d'eau et de montagne.

Vue magnifique, grand parc, promenades dans la forêt et sur le lac, *pêche, poissons renommés,* croquet et lawn-tennis, excursions dans les montagnes, dans la Gruyère et le Simmenthal.

Eaux sulfureuses et ferrugineuses, bains d'eau minérale, douches, bains du lac, cures de lait. Grands salons, salle de lecture, restaurant, billards. Table abondante et choisie. *Prix modérés.* Prosp. franco. Transport journalier de voyageurs et correspondances. Poste et téléphone à l'hôtel. Médecin à l'hôtel. 1843

Saison 1er juin-15 septembre

SALLE DES CHARMETTES

Mercredi 6 juin 1906, à 8 ½ h.

UN SEUL CONCERT

DONNÉ PAR LE

Trio Bergmann

Ada KIMLA *du Théâtre de Berne.* **Elsc RENARD** *du Théâtre de Berne.*

Otta HINKE
cantatrice de Prague.

DIRECTION : M. Paul Wœff, Kapellmeister, du Théâtre de Berne.

PRIX DES PLACES :
Rotonde, 1 fr.; galerie et jardin, 50 cent.

A VENDRE

un domaine de 60 poses, *avec bon bâtiment,* situé au bord d'une route, à l'entrée d'un village, à 10 minutes d'une gare principale.

Affaire très avantageuse.

Bénéfice assuré. Prix : 48,000 fr.

Exige au comptant 5000 fr. H2575F 2218

S'adresser *par écrit,* sous chiffres *A. B. C. 300, poste restante, Fribourg.*

CONCOURS

Il est ouvert un concours parmi **Messieurs les architectes,** pour l'établissement des bâtiments nécessaires à l'installation de l'**Hospice de Fégely, à Montercha.** 2061

S'adresser, pour détails et conditions, à **M. le not. Blanc, à Fribourg,** ou à **M. le curé de Cormondes** (Lac).

Les plans et devis devront être déposés **jusqu'au 20 juin.**

SÉJOUR D'ÉTÉ

ATTALENS, Pension de l'Hôtel-de-Ville

Altitude 800 m.

Installation moderne, bains, douches, lumière électrique, grande salle pour banquets de noces et sociétés. H2580F 2214

Cuisine française. *Prix modérés.*

Recommandé à *Messieurs les touristes et voyageurs.*

Ch. Savoy, *propriétaire.*

AUTO-GARAGE

Boulevard de Pérolles, Fribourg

Etablissement moderne, ouvert jour et nuit

Grand atelier mécanique, avec fosses

Ventes, réparations, transformations en tous genres.

Nickelage. Emaillage.

Charge d'accumulateurs.

Location de voitures, Automobiles Richard-Unic, Dufaux. Peugeot, C. I. E. M., etc., neuves et d'occasions, depuis 1800 fr.

Motocyclettes Zedel 3 ½ HP, 2 cylindres (magneto ou accum.)

Bicyclettes neuves, depuis 150 fr., avec roue libre.

STOCK MICHELIN

Enveloppes rondes et plates.

STOCK GAULOIS

Accessoires. *Auto-benzine.*

HUILES. GRAISSE. GARBURE.

TÉLÉPHONE. TÉLÉPHONE.

Se recommandent, H2463F 2126

Charles Guidi & Cie.